



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

Les Objectifs de développement durable au cœur du rendez-vous



L'Assemblée générale des Nations unies qui se déroule à New York, aux Etats-Unis, à laquelle prennent part plusieurs dirigeants

du monde dont le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Gusso, est placée sous le signe de l'action. Le secrétaire général de

l'ONU, António Guterres, espère la relance des 17 Objectifs de développement durable adoptés en 2015.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

250 étudiants congolais bénéficiaires des bourses de la Russie



La ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel,

Les étudiants boursiers posant avec les officiels
a exhorté au travail hier à Brazzaville, peu avant leur départ, les étudiants congolais bénéficiaires des bourses du gouvernement de la Fédération de Russie. « Vous partez étudier en Russie pour revenir contribuer au développement du pays dans vos domaines d'études respectifs », a déclaré la ministre en présence de l'ambassadeur russe au Congo, Guéorguy Tchépik.

Page 5

COUPE DE LA CAF

Une entrée en compétition réussie pour les Diablies noirs

Les Diablotins se sont imposés, le 17 septembre, à Lusaka face à Maestro United de la Zambie par un score de 2-1 en match aller du deuxième tour préliminaire de la Coupe africaine de la confédération. Cette victoire en terre zambienne marque une entrée en compétition réussie pour l'unique représentant congolais resté en lice après l'élimination de l'AS Otohô. Les noirs



et jaunes devront rééditer cet exploit en manche retour prévue pour le 1er octobre prochain au stade Alphonse-Massamba-Dé-

bat afin d'assurer une qualification à la phase de poules pour la deuxième fois consécutive.

Page 16

Editorial

Pension

Page 2

MARCHÉ À BÉTAIL

Des pistes pour booster la filière pastorale en Afrique centrale

Le secteur de l'élevage des bovins et caprins, un des piliers des économies de la sous-région d'Afrique centrale, reste confronté à l'insécurité et au manque d'accompagnement qui entravent son développement.

Page 4

ÉDITORIAL

Pension

Les agents retraités de la municipalité de Brazzaville ont organisé un sit-in le 14 septembre Place de la gare située à proximité du siège de la Primature. Ils réclament la prise en compte de leurs dossiers de pension à la Caisse nationale de sécurité sociale.

Dans les semaines, voire les mois à venir, leurs revendications trouveront certainement un début de solution au regard des échanges que leurs représentants syndicaux ont eus avec des membres du cabinet du Premier ministre.

La situation concerne quelque 630 ex-travailleurs municipaux dont certains cumulent actuellement une dizaine d'années sans percevoir le moindre centime au titre de la pension. Des mères et pères de famille se retrouvent dans la précarité.

Pourtant durant leur carrière professionnelle, des sommes d'argent ont bien été prélevées sur leurs salaires aux fins de la sécurité sociale. La résolution de ce problème qui interpelle à la fois les pouvoirs publics et les partenaires sociaux s'avère urgente.

Seule une approche globale permettrait à l'exécutif de trouver la solution idoine à la situation qui touche également les retraités des sociétés paraétatiques. Peu importe le contexte socioéconomique difficile, il est indispensable de régler ce que les ex-agents municipaux considèrent comme une forme d'injustice sociale.

Les Dépêches de Brazzaville

DRAME DU 4 MARS

Les victimes relancent le débat sur la reconstruction de leurs habitations

Onze ans après les déflagrations survenues le 4 mars 2012 au régiment blindé à Mpila, ayant détruit des milliers d'habitations, les victimes attendent toujours la reconstruction de leurs maisons. Le week-end dernier, ils ont à nouveau interpellé le député de Ouenzé 3 sur la question, lors de sa descente parlementaire.



Romi Oyo (au centre) entouré de ses collègues, lors des échanges avec ses mandants/Adiac

L'élu de Ouenzé 3, Romi Oyo, avait initié cette descente pour faire le compte rendu des travaux de la 3e session ordinaire administrative de l'Assemblée nationale à ses mandants. Mais, dans les échanges qui ont découlé, la population a relancé le débat sur les événements malheureux du 4 mars 2012. Elle a voulu savoir ce qu'il en était de la reconstruction de leurs habitations après onze ans d'attente.

« Cela fera bientôt douze ans que nous vivons dans des conditions extrêmement difficiles, après que nos maisons ont été ravagées par les événements du 4 mars. Qu'est-ce que le gouvernement a prévu pour la reconstruction de nos

habitations ? », a lancé un habitant du quartier 56, de la zone 753.

Répondant à la préoccupation, Romi Oyo leur a fait savoir que le gouvernement en a conscience, mais était bloqué par le manque de ressources dû à la crise économique qui a sévit depuis 2014. Toutefois il les a rassurés qu'une ligne budgétaire assez conséquente a été inscrite au budget 2023 pour amorcer les réparations.

Dans les discussions, la population a évoqué aussi le problème du grand banditisme juvénile grandissant dans les quartiers. Il s'agit notamment du phénomène des "bébés noirs" qui continue de gagner du terrain

dont la paisible population paye le plus lourd tribut.

De ce comportement, elle a aussi relevé l'insécurité au sein des établissements scolaires où des élèves inciviques s'entretuent parfois à coup de machettes et d'armes blanches.

Bien d'autres sujets d'intérêt public ont été débattus lors de cette rencontre citoyenne tenue dans un climat de convivialité. S'agissant de la 3e session ordinaire, le député a souligné à ses mandants que 31 affaires avaient constitué l'ossature de cette session. Dans la faisabilité, 12 affaires avaient été approuvées et 19 autres renvoyées à la session d'octobre prochain.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Duryl Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

SÉNATORIALES 2023

Le MPLA salue la moisson du PCT

Le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA) s'est, dans un message adressé au Parti congolais du travail (PCT), félicité de la moisson obtenue par le parti au pouvoir, lors des dernières élections sénatoriales des 20 et 22 août derniers.

Le contenu du message a été dévoilé, le 15 septembre à Brazzaville, lors de l'audience que le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, a accordée à l'ambassadeur d'Angola en République du Congo, Vicente Muanda. En effet, le PCT a obtenu 52 sénateurs sur les 72 que compte la chambre haute du Parlement. « *Il y a eu, en août, les élections sénatoriales et le PCT avait gagné. Le MPLA comme parti frère et ami du PCT ne pouvait rester indifférent de cette victoire. Nous sommes venus délivrer un message de satisfaction de monsieur le secrétaire général du MPLA auprès de son homologue du PCT* », a-t-il expliqué à sa sortie d'audience.

Interrogé sur les perspectives,

le diplomate angolais en poste à Brazzaville a rappelé que le MPLA et le PCT sont des partis frères, historiques, qui devraient renforcer leurs relations. Le but étant de trouver un cadre d'échange d'expériences pour canaliser les événements se déroulant dans les pays respectifs et dans la sous-région Afrique centrale. Les deux partis au pouvoir ont également à cœur le développement de leurs instruments de combat politique. S'agissant de la crise au Gabon, le MPLA et le PCT observent de près la situation, tout en se conformant de la manière dont leurs deux chefs d'Etat gèrent le dossier.

Parfait Wilfried Douniama



Pierre Moussa s'entretenant avec Vicente Muanda DR

SÉNAT

Mise en place d'une commission ad hoc

La chambre haute du Parlement a mis en place, un jour après l'ouverture de la session inaugurale marquant le début de la quatrième législature, une commission ad hoc chargée de réviser les textes fondamentaux de l'institution, notamment le règlement intérieur et financier.

Dirigée par le sénateur Théophile Adoua, la commission ad hoc comprend un vice-président, un rapporteur, un secrétaire et plus d'une vingtaine d'autres membres répartis en deux sous-commissions : sous-commission règlement intérieur et sous-commission règlement financier.

Pour rappel, le Sénat congolais existe depuis 1992, à la suite des travaux du Conseil supérieur de la République de 1991. Il est aujourd'hui à sa quatrième législature. La première a connu une expérience éphémère de 1992 à 1997 à cause des troubles sociopolitiques.

Après une transition démocratique d'octobre 1997 à mars 2002 qui a consacré le retour du monocrémisme avec le Conseil national de transition, le Parlement bicaméral a revu le jour; le 10 août 2002, modifiant une fois de plus le paysage politique congolais.

Issue du scrutin du 11 juillet 2002, la deuxième législature du Sénat congolais a débuté officiellement le 10 août 2002 pour se terminer le 12 septembre 2017. Sur la base de la loi fondamentale du 26 octobre 2015, qui maintient le bicamérisme, le Sénat est composé de soixante-douze sénateurs, élus à raison de six par département sur les douze que compte le pays. Ils sont élus au suffrage universel indirect par les conseillers départementaux et municipaux. La durée de leur mandat est de six ans renouvelable.

La troisième législature, qui a commencé le 12 septembre 2017, a pris fin le 12 septembre dernier, pour donner naissance à la quatrième législature.

Jean Jacques Koubemba

HYDROCARBURES

La pénurie de gaz butane perdure à Brazzaville

Depuis quelques semaines, une pénurie de gaz est observée à Brazzaville. Une situation qui a occasionné une augmentation du prix des bouteilles de gaz butane par certains revendeurs.



Une file d'attente de bouteilles de gaz DR

Les habitants de la capitale éprouvent de plus en plus de difficultés à remplir leurs bouteilles de gaz, essentielles à leur vie quotidienne. Dans plusieurs points de vente à Brazzaville, les bouteilles de gaz butane sont désespérément vides.

De longues files d'attentes sont observées devant les portes de dépôts de gaz de la ville. Hommes et femmes attendent des heures. Et pour s'en procurer, les particuliers comme les professionnels doivent bien souvent s'armer de patience.

Comme d'habitude, cette pénurie affecte l'ensemble de la chaîne : foyers, grossistes, com-

merçants... La raréfaction se répercute sur les prix qui ont littéralement flambé. « *Au lieu de 6500, j'ai déboursé dix mille francs CFA pour avoir la bouteille de gaz B12, vous voyez à quel point cela impacte la popote* », déplore Cynthia, ménagère.

Les revendeurs, quant à eux, se défendent de vouloir profiter de la pénurie pour améliorer leur trésorerie et imputent cette augmentation des prix aux « *tracaseries* » qu'ils endurent pour ravitailler les commerces.

Selon un tenancier, cette rareté serait due à un problème d'approvisionnement.

Pour faire face à ce manque, certains brazzavillois se tournent à nouveau vers le charbon qui subit à son tour la même loi de l'offre et de la demande. De 5000F, il se négocie actuellement à 6500 F voire 7000 F.

Pour l'heure, aucune source officielle n'a communiqué sur cette pénurie. En attendant, un appel est lancé aux autorités, pour qu'une solution rapide soit trouvée à cette pénurie de gaz, qui vient, une fois de plus, fragiliser les ménages qui subissent déjà de plein fouet la hausse des prix des denrées alimentaires.

Durly Emilia Gankama



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF
République du Congo Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00

ATELIER SUR LE SECTEUR FORESTIER

Vers un avenir durable pour les forêts congolaises

Un atelier de haut niveau se tiendra à Brazzaville, ce 21 septembre, réunissant les investisseurs du secteur forestier et leurs partenaires clés. L'objectif de cet événement, organisé par Unicongo et Unibois, est de dialoguer sur l'avant-projet de la loi portant partage de la production des grumes et de l'arrêt de l'exportation de grumes au Congo.

L'atelier réunira les représentants des entreprises forestières avec les fonctionnaires des ministères sectoriels, dont l'Économie forestière ainsi que les agences de développement et les partenaires techniques et financiers.

Le thème central de cet événement est « République du Congo et filière bois : réussir l'avenir des forêts ensemble ». Les organisateurs ont pour objectif de partager les interrogations majeures concernant le projet de loi sur le partage de la production des grumes, qui sera présenté à l'Assemblée nationale et au Sénat pour approbation, ainsi que la mise en œuvre de l'arrêt de l'exportation de grumes en République du Congo. Les entreprises forestières, en tant que signataires des accords d'aménagement et de transformation, se sont engagées à soutenir les objectifs gouvernementaux en contribuant au Trésor de l'État, en créant des emplois, et en améliorant les conditions de vie des communautés locales et autochtones.

« Les investisseurs forestiers reconnaissent que la gestion durable de la forêt congolaise peut contribuer à l'émergence d'une économie verte, à la réduction de la pauvreté, au bien-être des générations actuelles et futures du pays, ainsi qu'à la lutte contre les changements climatiques », affirment les organisateurs de l'atelier.

Les opérateurs économiques forestiers sont résolus à continuer à contribuer au développement local.

Les Dépêches de Brazzaville

ATELIER
SUR LE SECTEUR
FORESTIER

ENJEUX ET DÉFIS,
POUR UNE EXPLOITATION
RESPONSABLE

Retrouvez-nous sur

www.unicongo.cg



#UnicongoForêt

MARCHÉ À BÉTAIL

Sécuriser les routes de la transhumance

Le secteur de l'élevage, des bovins et caprins, constitue l'un des piliers des économies de la sous-région. Mais le secteur est confronté à l'insécurité et au manque d'accompagnement des autorités publiques. Quelques pistes de solutions ont récemment été envisagées par les États pour booster la filière pastorale, à travers la facilitation de la transhumance et la gouvernance participative transfrontalière.

La deuxième conférence internationale des ministres de l'Élevage, qui s'est tenue récemment à Yaoundé (Cameroun), a permis aux pays de poser les bases de la relance des activités pastorales. Organisée par la facilitation de la République fédérale d'Allemagne du partenariat pour les forêts du Bassin du Congo, avec le soutien de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Commission des forêts d'Afrique centrale, la conférence a mobilisé trois cents participants, éleveurs, pouvoirs publics et partenaires au développement. La rencontre visait à évaluer la mise en œuvre de la déclaration de N'Djamena sur la nécessité d'orienter les dynamiques régionales de transhumance par une meilleure prise en compte des enjeux de sécurité, de gestion de la faune et de la dégradation croissante des écosystèmes causée par



Le cheptel du parc CATB de Mpassa (Mindouli)Adiac

les changements climatiques. Les participants, y compris ceux de l'Afrique de l'Ouest et de l'Est, ont tenté d'identifier les actions prioritaires pour les mois à venir.

Les participants ont également examiné les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration par les différents pays et les défis et les opportu-

nités. En clair, ils ont planché sur la voie à suivre pour la gestion de la transhumance dans le bassin du lac Tchad, la RDC, la RCA, du Soudan et du Soudan du Sud, en particulier dans le contexte de la sécurité, de la résolution des conflits, de la collaboration transfrontalière et de la promotion du développement économique avec un

accent sur les communautés transhumantes. Rappelons que la deuxième conférence sur la transhumance a rassemblé des ministres, de secrétaires généraux permanents et des généraux d'Armées des pays concernés, des gouverneurs de provinces et de régions entre le Sahel et l'Afrique centrale, des res-

ponsables de haut niveau des organisations sous-régionales, des hauts-responsables des institutions nationales et sous-régionales, des partenaires techniques et financiers, des représentants de la société civile, du secteur privé et organisations académiques et scientifiques.

Fiacre Kombo



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Deux-cent-cinquante étudiants congolais vont en Russie

Les étudiants ayant obtenu la bourse pour la Russie ont reçu des consignes de la ministre en charge de l'Enseignement supérieur, le Pr Delphine Edith Emmanuel, et de l'ambassadeur, Guéorguy Tchépik, le 18 septembre à Brazzaville, qui les ont appelés à tenir bon pour relever les défis qui les attendent.

« Vous partez étudier en Russie pour revenir contribuer au développement du pays dans vos domaines respectifs d'études, car sans capital humain bien formé, il n'y a pas de développement. Ne perdez donc pas de vue l'objectif », a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, s'adressant aux deux-cent-cinquante étudiants congolais boursiers qui vont quitter le Congo pour la Russie dans quelques jours au titre de l'année académique 2023-2024.

La première année, ces étudiants vont apprendre la langue russe avant de commencer un cycle de quatre ans d'études dans différentes spécialités dont l'agriculture, a expliqué l'ambassadeur de la Russie au Congo, Guéorguy Tchépik. « En fonction des



Les étudiants boursiers posant avec les officiels

performances académiques, d'autres étudiants pourront poursuivre leurs études jusqu'au troisième cycle », a

précisé le diplomate russe en exhortant les étudiants boursiers à prendre au sérieux

leurs études, pour atteindre les objectifs fixés.

Les exhortations de la mi-

nistre et de l'ambassadeur ne sont pas tombées dans l'oreille d'un sourd. Au nom de tous les étudiants boursiers, en effet, Dimi Yoka a promis être à la hauteur des défis. « C'est par le travail acharné que nous allons atteindre l'objectif », a-t-il assuré.

Il convient de souligner que la coopération entre le Congo et la Russie en matière de formation ne date pas d'aujourd'hui. Depuis près de cinquante ans, les cadres congolais y sont formés dans plusieurs domaines. La vague des deux-cent-cinquante boursiers qui part dans quelques jours ne fait que prolonger cette coopération traditionnelle en matière d'éducation. Ces étudiants boursiers ont l'obligation des résultats pour donner un sens encore radieux à cette coopération qui a visiblement des beaux jours devant elle.

Rominique Makaya

RECRUTEMENT À LA FONCTION PUBLIQUE

Le Sdep exige la mise en place d'une commission tripartite

Réuni en assemblée générale extraordinaire, le 13 septembre à Brazzaville, le Socle des diplômés des écoles professionnelles (Sdep) a demandé au gouvernement de trouver des solutions idoines à ses revendications dont la mise en place d'une commission tripartite : fonction publique-ministères de tutelle et les partenaires sociaux, détenteurs des récépissés.



Les diplômés des écoles professionnelles réunis à Brazzaville/DR

Dénonçant, entre autres, l'absence de dialogue entre les partenaires sociaux et les ministères en charge de toutes les questions relatives aux recrutements, ces jeunes sortis des écoles de formation exigent également la publication de tous les textes d'intégration (arrêtés et décrets) campagne 2022, égarés sans motif valable dans le circuit d'approbation ; la publication du quota d'intégration campagne 2023. Ils ont aussi réclamé l'implication du Sdep dans la commission de réception et de traitement des dossiers de recrutement, campagne 2023, pour, disent-ils, protéger les intérêts des finalistes et d'éviter de léser les ayants

droit. A cela s'ajoute la suspension des concours directs à partir de l'année prochaine, jusqu'à recruter au moins la moitié des finalistes au chômage. « Au regard de ces exigences, le Sdep demande au gouvernement de trouver des solutions idoines aux dites revendications au plus tard le 30 septembre 2023. Dépasser ce délai, le gouvernement sera responsable des conséquences, des manifestations et cortèges à l'endroit des ministères en charge des questions relatives aux recrutements », ont-ils prévenu dans leur déclaration rendue publique à cette occasion.

Parfait Wilfried Douniama

PROMOTION DES DROITS DE L'ENFANT

Un atelier d'appui aux dispositions juridiques

Le président de l'Association les amis des enfants (AAE), Ciani Quevai Yoka, a ouvert le 16 septembre à Brazzaville un atelier de formation des représentants des peuples autochtones sur les droits de l'enfant.

L'organisation de cet atelier s'est inscrite dans le cadre du Projet d'appui aux dispositions juridiques de l'épanouissement social des enfants défavorisés (Padjesed), dans le but de favoriser une autonomisation juridique et l'acquisition des connaissances utiles pour défendre les droits de l'enfant. L'objectif principal est d'acquérir des connaissances juridiques sur les droits de l'enfant et de renforcer l'organisation et la gestion des associations des peuples autochtones. Spécifiquement, il est question d'expliquer aux représentants des peuples autochtones les objectifs et les résultats attendus de leurs missions.

Le chargé de la communication de l'AAE, Michel Carel Tsendou, a rappelé dans son mot de circonstance, ce que leur association fait dans le cadre de la deuxième phase d'activités du Padjesed. « Quand on lit la loi Potignon, aux articles 44 à 46 on parle des enfants défavorisés, notamment les albinos, les handicapés, les enfants autochtones qui sont défavorisés parce qu'ils ne sont pas traités au même niveau que tous les enfants ; raison pour laquelle pour mener à bien notre activité, nous avons inscrit dans notre planning les enfants autochtones. Comme les enfants ne peuvent pas comprendre ce que nous sommes en train de faire, il s'agit justement de travailler avec leurs parents, pour qu'ils apprennent comment est-ce qu'ils peuvent défendre les intérêts de leurs enfants ».

Soa Antoine, président de l'Association des peuples autochtones du Congo (Apac), « Ollou Atsoua du Congo », a salué la démarche entreprise par l'AAE de les amener à mieux connaître les droits de l'enfant. Au nom des membres de



Une vue des participants/Adiac

l'Apac, il a remercié l'AAE pour cette expertise qu'elle vient de poser.

A noter que cette formation était centrée sur plusieurs communications, chacun se concentrant sur des thèmes spécifiques : l'importance de connaître les droits de l'enfant ; solutions alternatives : textes juridiques, droits des peuples autochtones et enfants autochtones, organismes nationaux et internationaux ; mécanismes de résolution des problèmes des autochtones : le plaidoyer, la sensibilisation, le parajuriste, le signalement.

Faisant partie intégrante de la population de la République du Congo, les autochtones sont disséminés dans les départements du pays, du nord au sud et vivent en petits groupes souvent dans les endroits reculés ou dans les forêts. Beaucoup d'entre eux vivent à l'état primitif et manquent d'instruction. Ce qui représente un désavantage permanent pour la jeune génération car avec le développement accéléré de l'économie et de la technologie, plusieurs d'entre eux doivent fréquenter les centres urbains du pays pour trouver un emploi. Ainsi, ce programme d'atelier favorise une autonomisation juridique et l'acquisition des connaissances utiles pour défendre les droits de l'enfant.

Guillaume Ondze



PONTON MIZIKI FESTIVAL

30 SEPT > 1^{ER} OCT 2023



EN FACE DE LA VILLA MADIBA,
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE

© sebastien-gravouil.fr

YOUSSOUPHA • SUSPECT 95

LES BANTOUS DE LA CAPITALE • ZAO • L-HAD
DJ OMZO • DJ MISS MAK • DJ LEUZ ZARAK (ELECTRAFRIQUE)
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • PATERNE MAESTRO
BERLEABILEM • SPIRITANANDA • MACKTOOB • QUEENDORCELLE
HENDRY MASSAMBA • TYTY MEUF A PART • CHORALE IFC



PERENCO
CONGO



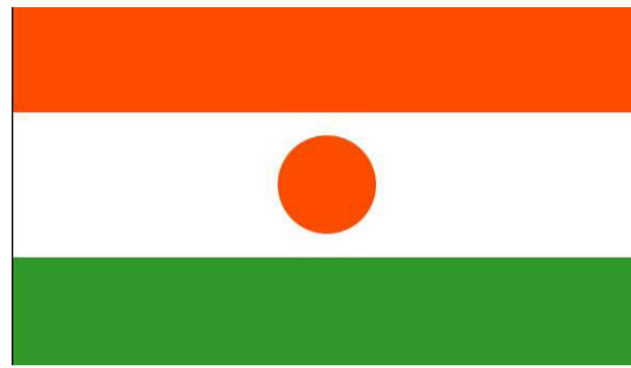
TICKET STANDARD 1 JOUR : 2 000 FCFA • 2 JOURS : 3 000 FCFA
TICKET VIP 1 JOUR : 6 000 FCFA • 2 JOURS : 10 000 FCFA
ESPACE ENFANTS 1 JOUR : 1 000 FCFA (CERTAINES ATTRACTIONS PAYANTES)
ESPACE PREMIUM 1 JOUR : 20 000 FCFA • 2 JOURS : 30 000 FCFA
PRÉVENTES À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE À L'IFC DE POINTE-NOIRE



AFRIQUE DE L'OUEST

Trois pays signent un pacte de sécurité

Les nouvelles autorités du Mali, du Niger et du Burkina Faso ont signé, le 16 septembre, un pacte de sécurité pour faire face à toute agression extérieure.



L'alliance dénommée « Charte du Liptako-Gourma » a créé « l'Alliance des États du Sahel » (AES). Elle a pour but « d'établir une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle ». Le texte prévoit que les trois pays membres de l'alliance aident individuellement ou collectivement le pays attaqué, notamment en recourant à la force. L'article 6 de la charte prévoit que « toute atteinte à la souveraineté et à l'intégrité du territoire d'une ou plusieurs parties contractantes

sera considérée comme une agression contre les autres parties et engagera un devoir d'assistance et de secours de toutes les parties, de manière individuelle ou collective, y compris l'emploi de la force armée pour rétablir et assurer la sécurité au sein de l'espace couvert par l'Alliance ».

Depuis le coup d'État du 26 juillet au Niger, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) maintient sa position : « les autorités militaires doivent restaurer l'ordre constitu-

tionnel immédiatement libérant le président déchu Mohamed Bazoum et en le réinstallant dans ses fonctions ».

L'organisation ouest-africaine a plusieurs fois brandi la menace d'une intervention armée et a imposé de lourdes sanctions économiques au Niger. Or, le Burkina et le Mali voisins estiment qu'une opération militaire contre leur pays serait une « agression illégale et insensée » et ont promis une « riposte immédiate » à toute agression.

« Cette alliance sera une conjugaison des efforts militaires, économiques entre les trois pays. Notre priorité, c'est la lutte contre le terrorisme dans les trois pays », a déclaré le ministre des Affaires étrangères du Mali, Abdoulaye Diop.

La région du Liptako-Gourma, frontalière du Mali, du Burkina Faso et du Niger, a été ravagée par le jihadisme au cours des dernières années.

Le Mali et le Burkina Faso voisins, dirigés par des militaires arrivés au pouvoir par des

coups d'Etat en 2020 et 2022, avaient rapidement témoigné leur solidarité envers les généraux de Niamey après le coup d'État du 26 juillet. Ces derniers restent inflexibles et retiennent prisonnier le président déchu Mohamed Bazoum depuis le 26 juillet, qu'ils comptent poursuivre pour « haute trahison ». Au Niger, une dizaine d'attaques jihadistes a fait plus d'une centaine de morts dont une moitié de civils depuis le 26 juillet.

Yvette Reine Nzaba

BURKINA FASO

Suspension des adoptions d'enfants

Après avoir suspendu la délivrance de visas pour les étudiants et artistes du Niger, du Burkina et du Mali, la France a décidé, le 16 septembre, d'interdire les adoptions d'enfants burkinabés.

Les actes de défiance entre la France et le Burkina Faso ne cessent de se multiplier. Le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères a pris un arrêté suspendant toutes les procédures d'adoption internationale concernant des enfants ayant leur résidence habituelle au Burkina Faso par toute personne résidant habituellement en France.

Cette mesure ne s'applique pas « aux procédures ayant donné lieu, à la date de la publication du présent arrêté, à un apparemment par l'Autorité centrale burkinabée pour la mise en œuvre de la Convention de La Haye du 29 mai 1993 », est-il précisé dans un arrêté.

La décision intervient dans un contexte plutôt tendu depuis plusieurs mois entre la France et son ancienne colonie en Afrique de l'Ouest. La situation s'est davantage compliquée après le coup d'Etat intervenu au Niger qui a entraîné une position raide de la France. Le Burkina Faso s'est rangé du côté du Niger alors que la France soutient la CEDEAO et lui assure un appui même logistique en cas de déploiement d'une force militaire sous-régionale dans le pays.

Rappelons que le 13 septembre, la diplomatie française a interdit, de concert avec le ministère de la Culture, l'invitation sur le territoire français des artistes, étudiants ou chercheurs ressortissants du Mali, du Burkina Faso et du Niger et a suspendu toute coopération culturelle avec ces trois pays.

Le 15 septembre, le Burkina Faso a décidé d'expulser l'attaché militaire de l'ambassade de France dans le pays, lui enjoignant de quitter le territoire sous deux semaines. Motif : le gouvernement burkinabé lui reproche des « activités subversives ».

Y.R.Nz.

SAHEL

La France interrompt les mobilités étudiantes avec le Niger, le Mali et le Burkina Faso

Fin août, des étudiants du Niger, Mali et Burkina Faso ont reçu un message du Quai d'Orsay les informant de l'annulation de leur séjour en France en raison de la crise diplomatique en cours.

Le mail est arrivé deux jours avant le départ pour la France de Daouda (prénom d'emprunt), étudiant burkinabé et doctorant en géographie. « J'ai le regret de vous informer que nous annulons notre soutien pour votre séjour en France, toutes les prestations de Campus France sont annulées (billet d'avion, allocations et assurance santé) », annonçait un interlocuteur du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. La décision faisait suite aux « événements intervenus à Niamey [Niger] fin juillet », poursuit l'auteur de ce message que Les Dépêches de Brazzaville s'est procuré, en référence au coup d'Etat mené par des militaires désormais au pouvoir. « La France a suspendu son aide au développement à destination du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Cette déci-

sion concerne également les bourses de mobilité du gouvernement français, dont vous êtes bénéficiaire », peut-on lire. Soit une somme de 1 500 euros mensuels, pour une durée de trois mois, que devait percevoir Daouda durant son séjour de recherche en France.

Du côté du ministère français de l'Enseignement supérieur, on assure que concernant la délivrance de nouveaux visas, la situation sera « réévaluée dans les semaines à venir à l'aune de l'évolution sécuritaire dans la région ». « Il n'a jamais été question et il ne sera jamais question ni de faire payer les populations pour les erreurs de leurs dirigeants ni de confondre coopération scientifique et politique », justifie le ministère de l'Enseignement supérieur. Les coopérations existantes avec des universités

ou d'autres établissements scientifiques se poursuivront, ajoute-t-on.

« Les intellectuels, les chercheurs et les étudiants qui doivent se rendre en France et qui détiennent déjà un visa pourront, comme les artistes, continuer de le faire », affirme l'entourage de la ministre. Le cas du doctorant Koffi montre pourtant que jusqu'ici la détention d'un visa ne semble pas suffire pour permettre une mobilité. Une chose est sûre, selon le ministère : les étudiants originaires des trois pays qui poursuivent leurs études actuellement en France et bénéficient d'une aide financière d'un opérateur public continueront de la percevoir. Au cours de l'année 2022-2023, Campus France a recensé un total de quelque 3 000 étudiants maliens, 2 500 Burkinabés et 1 200 Nigériens.

Noël Ndong

NIGER

Le parti de Mohamed Bazoum s'oppose à toute intervention militaire

Le Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme du président déchu, Mohamed Bazoum, s'est prononcé contre une éventuelle intervention militaire de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

« À l'issue du débat au sein du parti, la majorité s'est opposée à une intervention armée de la Cédéao », a déclaré le parti du président déchu, Bazoum Mohamed, dans une note publiée le 15 septembre, tout en réaffirmant « les objectifs initialement définis, en mettant l'accent désormais sur l'importance à accorder au renforcement du Parti et sa démarcation de toute intervention militaire, dans le cadre de la recherche de solutions de sortie de crise ».

Dans le même temps, le parti a exigé le rétablissement du président du Niger, Mohamed Bazoum.

Selon les dernières informations, les forces armées du Sénégal et du Ghana continuent de se préparer à une éventuelle intervention militaire au Niger, malgré que le Nigeria ait remis en cause la décision prise antérieurement, privilégiant désormais l'option diplomatique pour résoudre la crise.

Plusieurs sources indiquent que le navire transportant des militaires sénégalais aurait dû accoster il y a quelques jours au port de Cotonou, au Bénin, mais ça n'a

pas été le cas, à cause de la nécessité de procédures complémentaires d'agrément. Par ailleurs, l'armée sénégalaise est prête à se redéployer, mais attend « une décision politique ».

Selon le média français, le Ghana a également accepté d'envoyer des troupes au Niger, malgré des difficultés financières. Notons également que le Bénin, la Guinée-Bissau, la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Sénégal avaient annoncé envoyer des troupes d'intervention au Niger sous l'égide de la Cédéao.

Le 13 septembre dernier, la Russie a appelé la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) à s'abstenir de tout scénario d'invasion du Niger et souligne « les risques d'aggravation extrême de la situation non seulement dans la république, mais aussi dans l'ensemble de la zone saharo-sahélienne », a déclaré la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, lors d'un point de presse au Forum économique oriental.

Yvette Reine Nzaba

Emmanuel Macron : l'ambassadeur de France est "pris en otage"

Le président français a affirmé que « des membres diplomatiques » sont également « pris en otage littéralement » à l'ambassade de France au Niger.

Emmanuel Macron a annoncé, le 15 septembre, que l'ambassadeur de France au Niger, Sylvain Itté, avait été pris en « otage » par les militaires qui ont renversé Mohamed Bazoum et pris le pouvoir le 26 juillet. « Au Niger, au moment où je vous parle, nous avons un ambassadeur et des membres diplomatiques qui sont pris en otage littéralement à l'ambassade de France », a déclaré le chef de l'Etat.

« On empêche de livrer la nourriture. Il mange avec des rations militaires », a-t-il ajouté. L'ambassadeur n'a « plus la possibilité de sortir, il est persona non grata et on refuse qu'il puisse s'alimenter », a martelé Emmanuel Macron. Interrogé sur un éventuel rapatriement de l'ambassadeur à Paris, le chef de l'Etat a réitéré : « Je ferai ce que nous conviendrons avec le président [Mohamed] Bazoum parce que c'est lui l'autorité légitime et je lui parle chaque jour. »

Questionnée sur la situation de l'ambassa-



Sylvain Itté

deur, la cheffe de la diplomatie française a, quant à elle, affirmé que Sylvain Itté « travaille » et qu'il restera en poste « tant que nous souhaitons qu'il reste ». « C'est une décision qui appartient au président de la République », a insisté Catherine Colonna. L'ambassadeur « nous est très utile par ses contacts, par ceux de son équipe, il y a encore une petite équipe autour de lui », a-t-elle ajouté.

Noël Ndong

GOUVERNANCE

Le G77+Chine appelle à changer les règles du jeu économique

Le sommet du G77+Chine, formé par une centaine de pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine représentant 80 % de la population mondiale, a lieu à La Havane à Cuba avec un appel à « changer les règles du jeu » économique international.

Des représentants d'une centaine de pays étaient présents à La Havane à Cuba pour ce sommet extraordinaire ayant pour thème « Le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation » dans le développement. Une trentaine de chefs d'Etat et de gouvernement y ont participé, parmi lesquels le président angolais João Lourenço, le Mozambicain Filipe Nyusi, le Rwandais Paul Kagame et le président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva. « Après tout le temps où le Nord a organisé le monde selon ses intérêts, c'est maintenant au Sud de changer les règles du jeu », a lancé à l'ouverture du sommet le président cubain Miguel Diaz-Canel, qui occupe la présidence tournante du groupe. Il a souligné que les pays en développement étaient les principales victimes de « la crise multidimensionnelle actuelle dans le monde », des « dérèglements cycliques dans le commerce, la finance internationale et les échanges inégaux », ainsi que du réchauffement climatique. Il a condamné une « architecture internationale » qui est « hostile au progrès » des pays



Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, le leader de la révolution cubaine Raul Castro et le président cubain Miguel Diaz-Canel (de gauche à droite, au premier plan) posent pour une photo de groupe au sommet du Groupe des 77 et de la Chine (G77+Chine) à La Havane, le 15 septembre 2023

du Sud. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est prononcé pour un monde « plus représentatif et qui réponde mieux aux besoins des économies en développement », soulignant que ces pays étaient « piégés dans un enchevêtrement de crises mondiales ». Li Xi, membre du comité permanent du

Bureau politique du Parti communiste chinois, a insisté sur l'importance de la coopération Sud-Sud, alors que plusieurs orateurs ont évoqué les inégalités mondiales mises au jour par la pandémie de Covid-19 et la nécessité de réduire la dette des pays les plus pauvres pour financer la transition climatique. « Le poids de la

dette externe, la volatilité des marchés, les difficultés pour l'accès à internet et le changement climatique sont de sérieux obstacles pour le progrès de nos nations », a souligné le président angolais João Lourenço.

Le président colombien, Gustavo Petro, a proposé « une négociation universelle »

pour réduire la dette des pays pauvres afin de dégager « des fonds publics qui nous permettent de payer la transition vers une économie décarbonée ». Son homologue argentin a estimé que les pays du Sud avaient désormais une « énorme opportunité pour exiger l'égalité ». « C'est dans le Sud global que se trouve ce dont a besoin le monde central », a dit M. Fernandez en référence aux pays les plus riches. « Il a besoin d'aliments qui se produisent en Amérique du sud (...) il a besoin d'énergies qui se trouvent dans les pays arabes (...) il a besoin du lithium » de l'Amérique du Sud. En juillet, le chef de l'ONU avait indiqué que le « G77 était la voix du Sud global, le plus grand groupe de pays sur la scène internationale », soulignant que la « multiplicité de sommets » internationaux dans différentes régions du monde « reflète la croissante multipolarité de notre monde ». Le Groupe, créé en 1964 par 77 pays, compte désormais 134 nations. La Chine participe comme acteur externe.

N.Nd.

NORD-KIVU

Fin de formation du personnel de l'Aménagement du territoire

A l'issue d'un atelier de renforcement des capacités des agents et cadres de la division provinciale de l'Aménagement du territoire organisé récemment à Goma au Nord-Kivu par le ministère de l'Aménagement du territoire grâce à l'accompagnement du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), le conseiller du gouverneur chargé de l'Aménagement du territoire, Me Achille Kaluane, qui a eu le privilège de clôturer cette activité, a souligné l'engagement de la province à œuvrer pour un bon aménagement du territoire dans une optique de développement durable.

« La province du Nord-Kivu dirigée par le général constant Ndimba Kongba que j'ai l'honneur de représenter ce jour, elle s'engage à s'approprier tous les outils de planification mis en place et d'accompagner toutes les initiatives allant dans le sens d'un bon aménagement du territoire pour un développement durable et harmonieux de notre pays », a-t-il déclaré. Pour lui, point n'est besoin de rappeler qu'il n'y a pas de développement durable et harmonieux sans une bonne politique et stratégie d'aménagement du territoire. « Nous invitons donc les agents et cadres de cette jeune administration de prendre conscience des défis qu'ils sont appelés à relever et à capitaliser les riches enseignements reçus au cours de cette activité », a fait savoir le représentant du gouverneur du Nord-Kivu.

Quant au secrétaire général à l'Aménagement du territoire, Dieudonné Menzu, il a appelé les participants à faire bon usage de tous les enseignements reçus. « Je profite de cette occasion pour lancer une invitation à tous les participants à qui je demande de s'approprier les différentes thématiques développées. Faites-en un bon usage et je vous assure que l'administration nationale et disposée à vous transmettre tout document ou toute information nécessaire au fonctionnement harmonieux de votre administration provinciale. Je vous exhorte seulement de travailler d'arrache-pied



Dieudonné Menzu avec la délégation venue de Kinshasa

pour un meilleur rendement car le challenge est difficile et ce n'est qu'ainsi que nous pourrions relever le défi de développement de la RDC avec aménagement du territoire comme fer de lance », a-t-il dit.

Le secrétaire général Dieudonné Menzu a reconnu que la division provinciale de l'Aménagement du territoire du Nord-Kivu fait face à des difficultés énormes allant du cadre de travail au traitement social du personnel. Il a promis de transmettre toutes les doléances à l'autorité de

tutelle. « J'ai vu les conditions dans lesquelles vous travaillez qui ne sont pas idéales. Il vous manque un local de travail et des problèmes de fonctionnement ont été détectés. Croyez que je porterai un regard favorable à tous les problèmes de fonctionnement. Je serai votre porte-parole auprès du ministre d'Etat pour que des solutions idoines y soient apportées », a-t-il promis.

Dans leur mot de remerciement, les participants ont salué cette initiative tendant à renforcer leurs capacités tout en plaidant pour leur méca-

nisation. « Nous saisissons ce bon moment pour exprimer de vive voix notre reconnaissance par rapport aux avancées significatives qui s'observent au sein de l'administration de l'Aménagement du territoire, en l'occurrence l'implication dans l'octroi des numéros matricules et la mécanisation des agents de l'Aménagement du territoire. De surcroît, nous vous prions de rester sur la même lancée car il y a encore un nombre important de non mécanisés et de nouvelles unités qui étaient omises par les arrêtés de 2018 et 2019 ». Durant

le déroulement de l'atelier, plusieurs thématiques ont été développées par les facilitateurs. Le chef de projet à la cellule d'appui technique à la réforme de l'Aménagement du territoire, Pr Kabata Kabamba, a exposé sur le concept aménagement du territoire, le programme de la réforme, le cadrage méthodologique sur l'utilisation du guide de zonage participatif des terroirs villageois pour l'élaboration d'un plan simple d'aménagement du territoire. Le Directeur chargé de la direction de contrôle et surveillance Raoul Mapunzu a axé son intervention sur le nouveau cadre et structures organiques du secrétariat général à l'Aménagement du territoire.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de l'aménagement du territoire, Mme Thérèse Kapinga s'est appesantie sur l'agence Nationale d'aménagement du territoire, cadre institutionnel, ses missions et axes d'intervention. Rappelons que les missions d'itinérance du secrétaire général appuyées par le Pnud s'inscrivent dans le cadre du programme de la réforme de l'Aménagement du territoire enclenché depuis 2017 dont l'un des volets est axé sur l'institutionnel et l'organisationnel concernant le renforcement des capacités des agents et cadres du ministère à tous les échelons territoriaux.

Blandine Lusimana

DÉPÔT DES CANDIDATURES

Dr Denis Mukwege, un potentiel candidat à la présidentielle

Pendant que l'opération de dépôt de candidatures se poursuit pour la présidentielle de décembre 2023, il y a des candidats qui traînent encore les pieds, attendant peut-être le dernier jour pour agir.

Au nombre des candidatures attendues avec impatience figure celle du prix Nobel de la paix 2018, le Dr Denis Mukwege. Nonobstant le fait qu'il ne s'est pas encore prononcé officiellement quant à ce, les signaux déjà émis confirment son statut de potentiel candidat. Venus en nombre jusqu'à son hôpital à Bukavu, dans l'est de la République démocratique du Congo, des membres de la société civile (associations des femmes, organisations locales, syndicats) lui ont remis un chèque de cent mille dollars devant lui permettre de candidater. Ce pactole a été remis au concerné le 16 septembre à la Fondation Panzi de Bukavu. Le geste ainsi posé devrait inciter le

gynécologue congolais à solliciter le suffrage de son peuple lors des prochains scrutins pour diriger le pays car, à en croire ses partisans, il en a le profil et la compétence nécessaire.

Le Dr Mukwege reste néanmoins encore dubitatif vis-à-vis de la requête de ses sympathisants promettant d'y réfléchir conséquemment. Parmi les contributeurs figure un grand nombre des femmes du Sud-Kivu victimes des violences sexuelles bénéficiaires de ses bienfaits en tant que gynécologue. « Je pense que ça nous responsabilise, ça nous appelle à notre responsabilité de pouvoir répondre à leur demande », a-t-il déclaré, non sans un brin

d'émotion. Et le docteur d'inviter le peuple congolais à se battre pour sa libération. Sa vision, a-t-il indiqué, « c'est pour un État de droit et émergent pour un développement durable ». Contrairement à une certaine opinion qui lui attribue le statut pro-occidental, le gynécologue a précisé que son combat pour le développement de la RDC ne vient pas de l'extérieur. « Je pense que si j'étais l'homme des occidentaux, peut-être m'auraient-ils déjà placé comme ils le font pour les autres présidents. Mais moi, je suis avec la base, je me bats avec le peuple congolais et je le ferai avec toute fierté car je crois en ce que nous venons de commencer aujourd'hui », a-t-il martelé.

Alain Diasso



DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi à la 78^e session de l'Assemblée générale de l'ONU

La semaine s'annonce très intense pour le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, qui séjourne depuis le dimanche 17 septembre à New York.

Le président de la République démocratique du Congo (RDC) est attendu, autant que plusieurs autres chefs d'État de quatre coins du monde, à la 78^e session de l'Assemblée générale des Nations unies qui s'ouvre ce mardi 19 septembre. Comme à l'accoutumée, en pareille circonstance et suivant un protocole devenu quasi familier, le président Félix Tshisekedi prendra la parole du haut de la tribune au deuxième jour du débat général, soit le mercredi 20 septembre. D'après des indiscretions de couloirs, le président de la RDC interviendra en douzième position et son discours qui sera retransmis en

direct à la RTNC sera prononcé à 16h00, heure locale, soit 21h00, heure de Kinshasa.

Pour de nombreux Congolais, cette intervention vaut son pesant d'or au regard de l'opportunité offerte au chef de l'État congolais de parler de son pays et des enjeux qui sous-tendent le processus électoral actuel. Outre la tenue des élections présidentielle et législatives en décembre de cette année, le président Félix Tshisekedi ne manquera sûrement pas de placer un mot sur les effets néfastes et multiformes de la guerre de prédation menée par le Rwanda par l'entremise du M23.



En marge de cette 78^e session de l'Assemblée générale des Nations unies, le président Félix Tshisekedi aura également

plusieurs rencontres bilatérales et multilatérales à New York et à Washington. Au siège de l'ONU, l'agenda du chef de l'État pré-

voit, entre autres, un tête-à-tête avec le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. La situation sécuritaire à l'est de la RDC et le départ des casques bleus de la Monusco ne manqueront pas d'être évoqués. L'on note aussi sa participation à une conférence de haut niveau sur le changement climatique et le crédit carbone. Bien avant, le président Félix Tshisekedi avait pris part, le 18 septembre, au sommet sur les objectifs de développement durable. Rappelons que le discours annuel attendu du président Félix Tshisekedi à l'ONU est le quatrième de la série après ceux de 2019, 2021 et 2022.

Alain Diasso

CAF C1 ET C2

Mazembe soumet Nyasa Big Bullets, Lupopo chute face à Sekhukhune United

Le week-end dernier a été marqué par les compétitions africaines interclubs de football avec l'entrée en lice de deux clubs de la République démocratique du Congo.

Le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi a effectué un déplacement satisfaisant au Malawi, couronné par une victoire, le dimanche 17 septembre au Bingu National Stadium de Lilongwe, sur la formation locale de Nyasa Big Bullets. C'était en 16^e de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique. Les joueurs du coach Lamine Ndiaye se sont rassurés très tôt avec le but du Malien Cheik Oumar Fofafa dès la 6^e minute de jeu. Le onze de départ des Corbeaux de Lubumbashi s'est composé du gardien de but Siadi Ngusia Baggio, des défenseurs Mondeko, Ntambwe, Ibrahima Keita et Mor Talla Mbaye ; au milieu de terrain, on a retrouvé Ngalumulume Bato (remplacé à la 64^e minute par Serge Mukoko Tonombe), Glody Likonza, Mercey Ngimbi (remplacé à la 46^e minute par Augustine Tunde Oladapo) et devant Philippe Kinzumbi, Joël Beya (remplacé à la 60^e minute par Boubacar Hainikoye Soumana) et Cheik Fofana, le buteur.

Les joueurs de Lamine Ndiaye ont tenu bon jusqu'à la dernière minute pour conserver cette avance au tableau d'affichage, et Siadi Ngusia a même été décisif en évitant une égalisation malawite à la 91^e minute. Une partie du travail a donc été fait à l'extérieur, aussi faudra-t-il pour le club de Moïse Katumbi Chapwe finir le boulot at home au match retour.

Mazembe a gagné à l'extérieur, mais son éternel rival, le FC Saint-Eloi Lupopo, a broyé du noir, le samedi 16 septembre au New Peter Mokaba Stadium de Polokwane en Afrique Sud. Le



Vue du match Nyasa contre Mazembe à Lilongwe



Les joueurs de Sekhukhune UTD célèbrent un but contre Lupopo à Polokwane

club bleu et or de Lubumbashi s'est incliné face à Sekhukhune

United, par un but à trois, en match aller du deuxième tour

préliminaire de la Coupe de la Confédération. Chibuïke Ohizu

a ouvert la marque à la 12^e minute pour le club sud-africain qui n'existe que depuis 4 ans. Les Cheminots sont revenus au score par Jonathan Mokonzi à la 15^e minute. Mais à la 40^e minute, la défense de Lupopo a encaissé le deuxième but sur un coup franc imparable de Jammie Webber, que le gardien de but camerounais Simon Omossola (ancien de V.Club) n'a pas pu contrer. Le coup de grâce est arrivé à la 54^e minute, par le biais du Congolais Trésor Tshibwabwa.

Pour cette rencontre, l'entraîneur Malien Mohammed Magassouba a placé Omossola dans les perches, et dans le champ Sefu, Boka, Mokonzi, Bourahana, Kambou, Kalunga (remplacé par Tomanzoto à la 46^e minute), Masini (remplacé par Mika Michée à la 46^e minute), Horso Mwaku, Kasongo (remplacé par Bola à la 46^e minute) et Josué Kazema (remplacé à la 88^e minute par Valentin Nouma). Patou Kabangu a fait son apparition sur l'aire de jeu à la 88^e minute, à la place d'Horso Mwaku. «Ce but marqué à l'extérieur vaut de l'or pour nous et tant qu'il reste 90', toutes les stratégies seront arrêtées pour que nous puissions aussi faire de notre mieux afin de passer cette étape», a déclaré Mohamed Magassouba en conférence de presse d'après match. Le FC Saint-Eloi Lupopo, présidé par le gouverneur Jacques Kyabula de la province du Haut Katanga, devra donc se surpasser et l'emporter au match retour par deux buts à zéro pour espérer se qualifier.

Martin Engimo

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Allemagne, 8^e journée, 4^e division, groupe nord

Entré à la 69^e, Aurel Loubongo Mboundou inscrit le second but d'Oldenberg à la 71^e. Mais son équipe est finalement tenue en échec par le Teutonia Ottensen (2-2).

Angleterre, 8^e journée, 3^e division

Sans William Hondermarck, blessé, Northampton s'incline à Port-Vale (0-1).

Arménie, 7^e journée, 1^{re} division

Christoffer Mafoumbi était titulaire lors du revers de Noah chez l'Ararat-Erevan (3-4). Un bon arrêt à la 35^e sur une frappe de l'entrée de la surface de Castanheiras. Quelques minutes plus tard, il ne peut rien sur le deuxième but de Yattara, sur une erreur collective de la défense (40^e).

En revanche, il ne doit pas encaisser le troisième but, inscrit juste avant la pause par Castanheiras (45^e+1). Sur le 4^e but adverse, son placement laisse aussi à désirer.

Autriche, 7^e journée, 2^e division

St-Pölten chute à domicile face à First Vienna (1-2). Remplaçant, Kévin Monzialis est entré à la 66^e et a provoqué le penalty de la réduction de l'écart du score. En vain.

Belgique, 7^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Senna Miangué



Marvin Baudry félicité par ses coéquipiers après son but à Bastia (AFP)

est entré à la 86^e lors du revers du Cercle de Bruges chez le RWD Molenbeek (1-2).

Sans Deo Bassinga, non convoqué, La Gantoise prend un point à Louvain (1-1).

Belgique, 5^e journée, 2^e division

Titulaire, Yannick Loemba donne une passe décisive



Bradley Mazikou félicité après son doublé en Coupe de Suisse (DR)

d'un centre du gauche sur le second but du RFC Liège, vainqueur 3-1 de la réserve du FC Bruges (3-1). Remplacé à la 72^e, il avait déjà tiré, du droit, le corner amenant l'ouverture du score de son équipe, promue cet été.

Belgique, 4^e journée, 3^e division

Chris Goteni n'était pas dans le groupe de Virton, tenu en échec sur son terrain par Knokke (1-1).

Bulgarie, 9^e journée, 1^{re} division

Appelé dans le groupe de 20 joueurs du CSKA 1948, Ryan Bidounga était finalement en tribunes lors du revers de son équipe dans le derby de Sofia face au CSKA (0-2).

Chypre, 4^e journée,

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1). Et revient à trois points de son adversaire, leader du championnat.

Ecosse, 5^e journée, 1^{re} division

Sans ses Congolais, Dylan Bahamboula et Scott Bitingou, non convoqués, Livingston prend un point à Ross County (1-1).

Géorgie, 25^e journée, 1^{re} division

Sans Romaric Etou, resté sur le banc, Dila Gori fait match nul 0-0 à Gagra.

France Ligue 2, 6^e journée

Snobé par le sélectionneur national, Marvin Baudry confirme son bon début de saison : aligné au poste d'axial droit dans la défense à trois des Tango, l'international congolais de 33 ans a

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

3 victoires, 1 nul, 1 but encaissé) de la défense des Tango, nouveaux leaders de Ligue 2.

Remplaçant au coup d'envoi, Mons Bassouamina est entré à la 78^e lors du match nul de Pau à Auxerre (2-2).

Kévin Mouanga, encore solide, était titulaire au sein de la défense d'Annecy, tenu en échec par Troyes (0-0).

Remplaçant au coup d'envoi, Alain Ipiélé est entré à la 58^e, alors que son équipe était réduite à dix depuis six minutes, lors du match nul concédé par Dunkerque face à Grenoble (0-0).

Eblouissant en National 1, l'ailier de 25 ans peine à retrouver sa place (1 seule titularisation), sa fraîcheur et son efficacité (ni but, ni passe décisive).

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

1^{re} division

Ravy Tsouka, remplacé à la 58^e, et l'AEL Limassol sont tenus en échec par l'Omonia Nicosie (0-0), pourtant réduite à dix depuis la 48^e.

lundi soir.

Italie, 5^e journée, 2^e division

Gabriel Charpentier, qui avait pourtant disputé un bout de match amical pendant la trêve internationale, n'était pas dans le groupe de Parme, sans pitié à Catanzaro (5-0).

Football, le week-end des Diables rouges en Europe

Norvège, 23^e journée, 2^e division

Faites-Prévu Kaya Makosso était titulaire lors du succès de Moss face à Skeid (3-0). Remplacé à la 87^e.

Pays-Bas, 5^e journée, 1^{re} division

Soirée cauchemardesque pour Nimègue, balayé sur le terrain du PSV Eindhoven (0-4). Sorti sur blessure (épaule) lors de la journée précédente, Brayann Pereira était titulaire face au leader du championnat. Mais le latéral droit, averti à la 26^e, a été contraint de sortir à la 36^e, souffrant à nouveau de son épaule.

Portugal, 5^e journée, 1^{re} division

Vizela s'incline à domicile face au Benfica (1-2). Remplaçant, Dylan Saint-Louis est entré à la 58^e.

Russie, 8^e journée, 1^{re} division

Le FK Ural partage les points avec Fakel (0-0). Sans Emmeron Illoy-Ayyet, resté sur le banc.

Slovaquie, 7^e journée, 1^{re} division

Après deux revers de rang, le DAC Dunajska Streda renoue avec la victoire face au Slovan Bratislava (3-1). Titulaire, Yhoan Andzouana, averti dès la 14^e, a joué l'intégralité du match.

Suisse, 2^e tour de la Coupe

Double, le premier de sa carrière pro, pour Bradley Mazikou, buteur aux 57^e et 77^e, sur penalty, et artisan de la qualification du Servette à Bulle (4-1).

Buteur à la 90^e, Sylver Ganvoula offre la qualification aux Young Boys de Berne sur le terrain du Xamax (1-0). Averti pour sa célébration (90e+1).

Morgan Poaty est entré à la 63^e lors de la nette victoire de Lausanne à Brühl (4-0).

Camille Delourme

INTERVIEW

Bob Moumbélé Sorel Ngonu : «Le lancement du festival des arts de la Lékoumou est prévu pour le 19 avril 2024 à Sibiti»

L'information a été donnée par Sorel Bob Moumbélé Ngonu, directeur du festival de la Lékoumou, à l'occasion d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville le 18 septembre.

Les Dépêches de Brazzaville : Pourquoi un festival des arts pour le département de la Lékoumou ?

Bob Moumbélé Sorel Ngonu : Simplement parce que nous sommes en train de constater, depuis quelques années, la disparition des valeurs artistiques et culturelles de ce département. Le festival permettra ainsi de ressusciter et promouvoir l'ensemble des valeurs artistiques et culturelles de ce département à travers le chant, la danse, le théâtre, la poésie et le conte.

LDB : En plus des valeurs artistiques et culturelles, quels sont les autres objectifs du festival ?

BMSN : En plus de la culture, le festival permettra aux jeunes d'échanger sur les idéaux de paix, de vivre ensemble et sur le développement de leur département.

LDB : Malgré les difficultés de l'heure, comment allez-vous vous organiser pour la réussite effective du festival ?

BMSN : De manière générale, le Congolais s'intéresse à la culture mais il est souvent difficile pour ce dernier de s'engager financièrement pour soutenir les activités artistiques et culturelles. Connaissant cette triste réalité, nous allons nous appuyer sur les mécènes et les fils et filles du département.

LDB : Quel est, selon-vous, l'intérêt des festivaliers locaux à l'occasion de ces retrouvailles ?

BMSN : A travers ce festival, les festivaliers locaux vont mieux s'exprimer et mieux vendre leurs talents. Ainsi, les opérateurs et investisseurs culturels pourront se servir de ce festival pour choisir les talents.

LDB : Quel est l'impact de ce festival pour le département ?

BMSN : L'impact est très vaste. A travers le festival, quelques valeurs artistiques et culturelles de la Lékoumou comme le Ndjobi, le Mokissi, le Tiawa, le griot, le conte et autres seront ressuscités.

Propos recueillis par Séverin Ibara



NÉCROLOGIE

La famille OBAMI a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances du décès de leur père, oncle, grand-père, le Colonel Obami Albert décès survenu à Brazzaville le 11 septembre 2023.

La veillée se tient au numéro 7 bis Rue Fouloumoueri à Moukondo Bzv.

Que son âme repose en paix



OBAMI ALBERT


REMERCIEMENTS

Aucun mot ne pourra exprimer notre reconnaissance pour votre affection et votre soutien dans la douleur qui est la nôtre après le décès de

Maridor Yolande Mackoumbou-Nkouka née Malonga

Nous vous remercions pour votre présence à nos côtés et vos témoignages de sympathie en ces instants douloureux

Médecin général Anselme Mackoumbou-Nkouka, ses enfants, ses petits enfants et toute la famille



VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité**, de la **Tradition** à la **Modernité**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO ARTS ET EXPRESSIONS





Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso immeuble les manguiers (Mpila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

DISTRIBUTION D'EAU

La LCD inaugure officiellement son forage à Vindoulou

Accompagné de quelques autres membres du gouvernement, des autorités locales et des agents de La Congolaise des eaux (LCD), le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a procédé le 14 septembre à l'inauguration officielle du forage d'eau de cette société située au quartier Vindoulou dans le cinquième arrondissement Mongo Mpoukou.

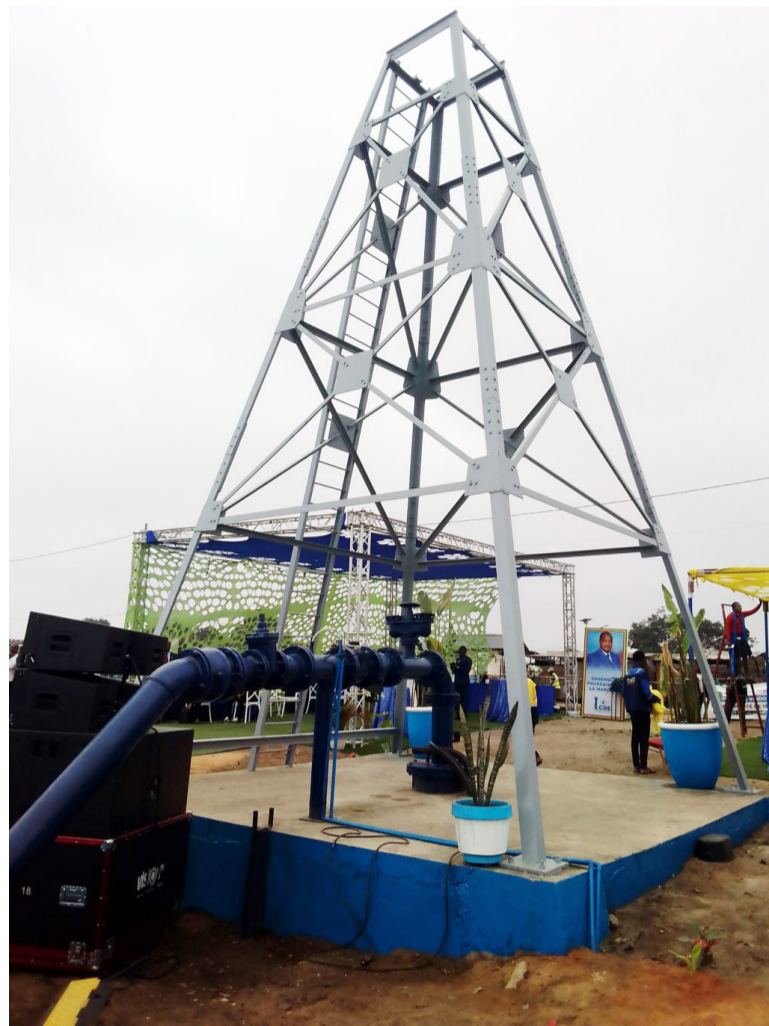
Dégageant les caractéristiques du forage, le directeur général de LCD, Parfait Chrisosthème Makita, a rappelé que l'ouvrage est construit depuis 2015 dans le cadre du projet Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). Cette infrastructure est restée non opérationnelle depuis huit ans, s'exposant ainsi aux risques de sédimentation, d'ensablement voire d'abandon. Il est doté des équipements d'une profondeur de 132 mètres, d'un diamètre de foration de 400 millimètres, des divers matériaux d'équipage, d'un niveau dynamique de 60 mètres et 65 mètres, un niveau statique de 51 mètres, la caractéristique de la pompe et le débit d'exploitation est de 150 mètres cubes par heures équivalent à 150 mille litres par heure, soit 3 millions 600 mille litres par jour, un PH de 6,5 ; une colonne crépinée de 50 ; un poste de chloration de deux bacs de 500 litres chacun et autres. « L'eau est douce et claire, la mise en service de ce forage permettra d'alimenter plus de mille trois cents anciens abonnés devenus inactifs à cause de l'insuffisance de production, soit une population de treize mille habitants supplémentaires, à terme ce forage va

permettre à près de 63 mille habitants de la ville d'accéder à de l'eau potable, améliorant ainsi leurs conditions de vie. Pour permettre à l'eau de ce forage d'arriver dans les ménages, la Congolaise des eaux a posé 9361 mètres linéaires de canalisation », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, a rappelé la politique nationale de l'eau mise en œuvre par le gouvernement qui va s'atteler jusqu'au 2030. Cette politique place, selon le ministre, la gestion intégrée des ressources en eau et l'accès durable des populations au service d'eau potable au centre du programme de société du président de la République. « Les infrastructures qu'on inaugure aujourd'hui ont été réalisées conformément à un accord de prêt entre le Congo et la BADEA. Ce prêt a permis la construction des nouveaux ouvrages comme les réservoirs de stockage des eaux de distribution et la réhabilitation de quatre forages existants. Le forage du quartier Vindoulou, d'une capacité de 150 mètres cubes par heure, a bénéficié pour sa construction d'un appui technique de La Congolaise des eaux. Les besoins en eau

potable de la ville de Pointe-Noire vont aller croissant, c'est votre rôle monsieur le Premier ministre d'instruire votre gouvernement d'anticiper la fourniture d'eau à la population croissante de cette ville », a-t-il déclaré.

Le Premier ministre a indiqué que, conformément au projet de société du président de la République, sa préoccupation est de donner la possibilité à toutes la population de bénéficier de l'eau potable. Ainsi à travers cette cérémonie, le gouvernement est en train d'exécuter la politique nationale de la desserte de l'eau pour garantir l'approvisionnement en eau potable à toutes la population y compris dans les zones rurales. « Cette zone n'a pas connu d'eau potable pendant plusieurs années. Ici nous mettons en œuvre une politique nationale du gouvernement conformément aux instructions et orientations du président de la République. Ce forage industriel va permettre la suppression au fur et à mesure des forages privés que nous avons tendance à mettre dans nos maisons et ne garantissent pas une eau potable pour la population. Ce forage permettra l'alimentation de près de 160 mille habitants donc environ



Le forage de LCD à Vindoulou

5 mille ménages », a-t-il déclaré. Notons que, en plus du quartier Vindoulou, ce forage va desservir d'autres quartier

de ville comme Thystere, André Jacques, Movis, Ngofo ; 418, Ngouambossi et Nkouikou.

Séverin Ibara

SANTÉ MATERNELLE

L'Acbef préoccupée par la santé de la femme enceinte

Cinquante femmes enceintes et allaitantes vulnérables fréquentant le centre de santé intégré (CSI) Mbota Etraba ont reçu, le 15 septembre, dans cette structure sanitaire un échantillon du guide pratique de la femme enceinte et allaitante élaboré par le projet Kenguela mwana (sauvez l'enfant) mis en œuvre par l'Association congolaise pour le bien-être familial (Acbef) en partenariat avec la société Chevron.

Le guide d'une vingtaine de pages conçu par l'Acbef avec le concours des parties prenantes contient des conseils et orientations pouvant permettre à la femme enceinte et allaitante à mieux faire face à sa situation. Il est subdivisé en plusieurs parties, à savoir prise en charge de la femme enceinte, alimentation de la femme enceinte, la femme enceinte et la Covid-19, alimentation de l'enfant de 0 à 5 ans. « Ce carnet fait en papier cartonné durable devra être conservé car il met en sécurité les hommes et les femmes qui le liront et appliqueront les conseils et les orientations qui s'y trouvent », a dit Alphonse Kikondi, président communal de l'Acbef. « La société Chevron s'est engagée à rendre fiables et viables les conditions de vie alimentaire des femmes en-



La photo de famille après la remise du guide aux femmes enceintes et allaitantes/Adiac

ceintes et allaitantes fréquentant le CSI de Mbota Etraba. C'est un indice plausible et indéniable de développement à travers la prise en charge de la femme qui est le berceau de l'humanité », a ajouté en remerciant leur partenaire Chevron représenté à l'activité par Methode Nkoua, coordonnateur des affaires publiques et de l'in-

vestissement social Mis en œuvre depuis 2020, le projet Kenguela Mwana vise la réduction de la malnutrition chez les nouveau-nés et la mortalité néonatale dont les statistiques effarants publiés par le Programme national de développement sanitaire ne laissent personne indifférente : la prévalence contraceptive

reste très faible (20 %), le taux de mortalité maternelle est estimé à 426 décès pour 100 000 naissances vivantes, 26 % des enfants de moins de 5 ans souffrent de la malnutrition chronique et 14% d'entre eux ont une insuffisance pondérale et la prévalence moyenne des petits poids à la naissance est de 13% . Ce projet se propose aussi de contribuer à l'amélioration des connaissances de la jeune fille sur les méthodes contraceptives modernes d'une part et à la réduction du taux de mortalité chez la femme enceinte ainsi que chez le nourrisson d'autre part. Pour ce qui est de la malnutrition, plusieurs activités ont été menées par le projet depuis son lancement comme la formation des sages-femmes, des infir-

mères et des relais communautaires du CSI Mbota Etraba sur les dangers de la malnutrition maternelle et infantile, la sensibilisation des populations environnantes du CSI Mbota Etraba, l'enrôlement des cinquante femmes enceintes vulnérables identifiées référées par les relais communautaires. Le guide pratique de la femme enceinte et allaitante peut être revu et corrigé en fonction des remarques et conseils apportés par les utilisateurs ont rassuré les responsables de l'Acbef. Les responsables du district sanitaire de l'arrondissement 4 Loandjili, du CSI Mbota Etraba, du Cosa du CSI Mbota , des sages-femmes et infirmières ont également pris part à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

SÉMINAIRE SUR LA COOPÉRATION INDUSTRIELLE SINO-AFRICAIN

Trente-deux participants africains certifiés

Après deux semaines d'échanges et de partage sur l'approfondissement de la coopération industrielle entre la Chine et l'Afrique, l'Académie pour les Officiels du Business International (AIBO) du ministère du Commerce chinois a procédé, le 14 septembre dernier à Shanghai, à la remise de certificats aux trente-deux participants africains pour leur participation active et assidue.

Après deux semaines d'échanges et de partages sur l'approfondissement de la coopération industrielle entre la Chine et l'Afrique, l'Académie pour les Officiels du Business International (AIBO) du ministère du Commerce chinois a procédé, le 14 septembre à Shanghai, à la remise de certificats aux trente-deux participants africains pour leur assiduité.

Lancé le 1er septembre à Pékin, c'est finalement dans la ville de Shanghai que les participants ont pu clore les deux semaines de séminaire initié par AIBO. Ces quatorze jours de discussions et de découvertes ont particulièrement permis à la délégation africaine de surmonter les obstacles en matière de culture et de mode de vie. Aussi, de s'intégrer aisément dans la vie collective du séminaire en participant avec les officiels et les experts chinois à une douzaine de conférences, dont les sujets concernaient la coopération économique et commerciale sino-africaine, l'aide chinoise à l'Afrique, les investissements chinois en Afrique et les perspectives de leur coopération etc.

« Au nom de l'Académie pour les Officiels du Business International du ministère du Commerce et en mon nom personnel, je vous adresse les chaleureuses félicitations pour avoir tenu avec succès le séminaire, et ma sincère reconnaissance pour votre participation active et appui ferme à ce temps d'échanges. Je remercie également les personnels chinois pour leur contribution et leur travail », a indiqué Wang Yujian, directeur adjoint du ministère du Commerce.

A en croire ses propos, c'est une façon pour la Chine de stimuler davantage le goût du développement chez les autres pays en développement. « Au cours des 70 dernières années après la fondation de la nouvelle Chine, nous avons réalisé le développement économique rapide et la stabilité sociale à long terme. Néanmoins, la Chine a éliminé la pauvreté absolue il n'y a que deux ans, le PIB par habitant se situe toujours au milieu à l'échelle mondiale », a-t-il poursuivi.

Dans cet élan, il a encouragé les participants à mettre à profit toutes les

connaissances et expériences acquises au cours du séminaire en vue de contribuer à la construction de leurs pays respectifs et à mieux servir leurs peuples. Comme pays africains, on comptait la République du Congo, le Sénégal, le Mali, la Centrafrique, la République démocratique du Congo et les Comores. Cette délégation africaine regroupait notamment des chevaliers de la plume et du micro, des diplomates, des agents du domaine de la coopération, des agents du secteur financier, des cadres du secteur des investissements, etc.

Au nom de tous les participants, Narcisse Endjizapou, membre de la délégation centrafricaine, a salué les organisateurs pour la réussite de ces assises. Selon lui, si la Chine a pu aussi vite se développer, c'est grâce à l'ardeur au travail, la discipline et l'amour de la patrie. Ainsi, il a convié chaque participant à promouvoir ces valeurs, tant en milieu professionnel, que familial et social. « L'adhésion du peuple chinois à ces principes fondamentaux, dans le cadre de la mise en œuvre des réformes



Les participants après la remise des certificats de participation au séminaire/DR nationales successives, ont permis au pays d'accumuler des résultats positifs en matière de développement économique et social », a-t-il ajouté. En matière de coopération industrielle, plusieurs participants ont également émis le vœu de mettre un accent sur la formation et l'expertise dans le secteur de l'industrie, afin de rendre l'Afrique autonome de son développement. Selon les caractéristiques industrielles et les besoins de développement des pays africains, Wang Yujian a laissé entendre que dans les prochains mois la Chine explorera la coopération industrielle dans les secteurs de la métallurgie, des machines, des produits chimiques, des appareils électroménagers, de l'automobile ... et aidera les entreprises sino-africaines à intégrer et à façonner ensemble la chaîne industrielle et la chaîne d'innovation mondiale. A chaque pays africain de saisir cette opportunité pour penser et solliciter de l'appui, en fonction de ses besoins réels ainsi que de nouer, si possible, des partenariats dans cette perspective.

Merveille Jessica Atipo

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Diabes noirs font un pas vers la qualification

Les Diablotins ont fait le boulot, en allant s'imposer le 17 septembre à Lusaka face à Maestro United de la Zambie (Muza FC) 2-1, en match aller du deuxième tour préliminaire de la Coupe africaine de la confédération.

L'unique représentant congolais resté encore en lice, après l'élimination de l'AS Otohô au tour précédent, a pris une sérieuse option vers la qualification pour la phase de groupes de la C2. Exemptés du premier tour préliminaire, les Diabes noirs n'ont pas manqué leur

cette victoire, en signant le deuxième but à la 78e minute. Les Zambiens ont pu réduire le score dans les ultimes minutes de la rencontre.

La page de la première manche étant désormais tournée, les Diabes noirs se concentrent désormais

retour prévu le 1er octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat. A défaut de l'emporter, les Diablotins pourraient même se contenter d'un match nul, pour assurer une qualification à la phase de poules pour la deuxième fois consécutive. Mais devant son public, l'équipe des Diabes noirs insatiable espère mieux pour prolonger ce plaisir par une victoire.

Avec une deuxième qualification à la phase de groupes, ses joueurs donneront la preuve que le club a muri et peut désormais élever le niveau de ses exigences. Pour leur première participation, les Diablotins avaient terminé à la troisième place derrière Asec Mimosas et Rivers United. Dépassés cette étape préliminaire, les Diabes noirs viseront cette fois-ci une qualification pour les quarts de finale. Noel Tosi a été recruté comme patron du staff technique, pour atteindre cet objectif.

James Golden Eloué



Les Diabes noirs prennent une sérieuse option/Adiac

entrée en compétition africaine. Archi Fataki a mis le club congolais dans le droit chemin en ouvrant le score à la 14e minute. Alves Ngakosso a donné plus d'ampleur à

sur le match retour qui s'annonce aussi décisif. Les mythes des stades ayant été abolis. Pour l'instant, les jaunes et noirs sont en ballottage favorable avant le match

CHAMPIONNATS DU MONDE DE PÉTANQUE

Du bronze pour le Congo

Les Congolais ont pu sauver leur participation à la 50e édition des championnats du monde tenue du 10 au 17 septembre à Cotonou, au Bénin, en glanant la médaille de bronze aux tirs de précision. Fretas Evrard Maboundou l'a fait en se classant troisième meilleur tireur du monde.



Les Diabes rouges pétanque

Sur sept catégories, le Congo a placé les boulistes dans quatre. Partout ils ont atteint les huitièmes de finale, sauf dans les tirs de précision où ils sont allés jusqu'en demi-finales. En individuel, Claudelon Hermann Banzouzi a été éliminé à cette étape par François Ndiaye du Sénégal (11-13). En doublette, Fretas Evrard Maboundou et Claudelon Hermann Banzouzi ont été éliminés en huitièmes de finale par la Thaïlande (02-13).

En triplette, Claudelon Hermann Banzouzi, Talance Nsouary Mafoumba, Japhet Kevan Bakela et Fretas Evard Maboundou ont respectivement perdu contre la Mauritanie et la Thaïlande avant d'enchaîner trois victoires face à l'Algérie, les Comores et le Djibouti. Mais en huitièmes de finale, les Diabes rouges se sont inclinés (10-13) devant le Burkina Faso.

J.G.E.